

Politique de Droits d'auteur

Nro. de la Politique : 005	Date de Prise en effet : Juillet 2026
Révision : 00 (Version initiale)	Titulaire : Comité éditorial

JUSTIFICATION

Cette politique assure le respect de la propriété intellectuelle des auteur(e)s des œuvres et du contenu publiés sur les organes de divulgation de la Fondation (site web, blogue, médias sociaux, bibliothèque maritime etc.)

OBJECTIF

Assurer le respect de la propriété intellectuelle :

- Des auteur(e)s de contenu affilié(e)s à la fondation sur ses organes de divulgation
- Des contributeurs/trices externes de contenu *partagé* sur les organes de divulgation de la fondation (site web, médias sociaux etc.)
- Des contributeurs/trices externes de contenu *publié originalement* sur les organes de divulgation de la fondation
- Des auteur(e)s de livres ou toute œuvre publiés dans la bibliothèque maritime de la Fondation
- Des auteur(e)s dont la propriété intellectuelle (texte, images etc.) est utilisée dans toute œuvre générée, partagée ou publiée sur les organes de la fondation

PRINCIPES DIRECTEURS

Respect de la Législation applicable

Toute publication d'œuvre, de contenu générés, partagés ou publiés sur les organes de divulgation de la Fondation se fait en conformité avec la législation applicable à cette œuvre, y compris, sans se limiter à :

- Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886) telle que modifiée (1979)ⁱ
- La Convention de Genève sur le droit d'auteurⁱⁱ
- Convention de Paris pour la protection de la propriété intellectuelle telle que modifiée (1979)ⁱⁱⁱ
- Traité sur le droit d'auteur de l'Organisation Mondiale sur le Propriété Intellectuelle (1996)^{iv}
- Loi canadienne sur le droit d'auteur (L.R.C. (1985, ch. C-42)^v

Politique de Droits d'auteur

- Décret du 12 octobre 2005 sur le droit d'auteur (République d'Haïti)^{vi}
- Toute autre loi ou cadre, national ou international (Creative Commons^{vii} etc.), explicitement réclamé par l'auteur(e) de l'œuvre ou de la propriété intellectuelle utilisée dans la production de l'œuvre

Reconnaissance des détenteurs des droits

La Fondation utilisera tous les moyens disponibles, pour chercher et reconnaître publiquement les détenteurs des droits de toute œuvre, ou propriété intellectuelle (image, citation etc.) utilisée dans la création de toute œuvre générée, partagée ou publiée sur ses organes de publication

Respect de la moralité de l'œuvre

La Fondation respectera les directives exigées par l'auteur de toute œuvre générée, publiée ou partagée sur ses organes de divulgation quant aux images ou tout autre contenu que la Fondation associera à la publication de l'auteur.

Particulièrement la Fondation cherchera l'approbation de l'auteur pour toute image, commentaire ou autre mise en contexte qu'elle désirera associer à l'œuvre de l'auteur(e) avant sa divulgation sur le site web, les médias sociaux ou toute autre plateforme de divulgation de la Fondation.

Résolution amiable des litiges

La Fondation cherchera à résoudre de façon amiable tout conflit sur les droits d'auteur d'une œuvre ou de toute propriété intellectuelle (image, citation ou autre) utilisée dans la création d'une œuvre générée, partagée ou publiée sur ses plateformes de divulgation.

Particulièrement, la Fondation se conformera de façon immédiate à toute réclamation de droits d'auteurs (par voie de mise-en-demeure notamment) jusqu'à ce que la reconnaissance des droits puisse être assurée de façon satisfaisante à toutes les parties légitimes.

Politique de Droits d'auteur

POLITIQUE DE DROITS D'AUTEUR SELON LA CATÉGORIE DE L'ŒUVRE

Œuvres générées à l'interne

La *Fondation Haïti Maritime* détient la propriété intellectuelle de toute œuvre (publication de médias sociaux, article de blog etc.) produite par son personnel (employé, salarié, bénévole, gestionnaire, administrateur, dirigeant ou autre) dans le cadre de leur fonction au sein de la Fondation dans le cadre de sa mission.

La Fondation s'assurera, de concert avec l'auteur(e), que toutes les publications ainsi produites par son personnel respectent la propriété intellectuelle de toute œuvre (image, citation etc.) utilisée pour la produire.

Œuvres générées sous un contrat de commandite

La *Fondation Haïti Maritime* détient la propriété intellectuelle de toute œuvre (publication de médias sociaux, article de blog etc.) produite pour la Fondation dans le cadre d'un contrat de commandite dans la poursuite de sa mission.

La Fondation s'assurera, de concert avec l'auteur(e), ou l'agence en charge de la production de l'œuvre, que celle-ci respecte la propriété intellectuelle de toute œuvre (image, citation etc.) utilisée pour la produire.

Œuvres générées sous le patronage de la Fondation (Bourses, Prix etc.)

La propriété intellectuelle des œuvres produites par des bénéficiaires de programmes de la fondation et dans le cadre de ces programmes, appartient au bénéficiaire en tant qu'auteur(e) des œuvres.

Cependant, l'auteur(e) des œuvres accorde à la Fondation le droit non exclusif de publication de ces œuvres, dans le respect des principes reconnus de la propriété intellectuelle.

Particulièrement, les étudiant(e)s bénéficiaires de bourses de mémoires, et des prix (Prix Haïti Maritime par exemple) détiennent la propriété intellectuelle de leur œuvre, mais accordent à la Fondation le droit non exclusif de publication, selon le respect des principes de propriété intellectuelle.

Politique de Droits d'auteur

Œuvres externes partagées sur les organes de la fondation

La Fondation s'engage à respecter les principes de propriété intellectuelle et les droits affirmés par l'auteur(e) de toute œuvre que la Fondation partage sur ses organes de publication (Médias sociaux, blog etc.)

Œuvres d'auteur(e)s externes publiées de façon originale sur les organes de la Fondation (articles de blog etc.)

La propriété intellectuelle des œuvres produites par des auteurs(e)s externes à la Fondation (ni employé, salarié, bénévole etc.), publiées de façon originale sur un organe de divulgation de la Fondation (Blog, médias sociaux etc.) appartient à l'auteur(e) de l'œuvre.

En soumettant à la Fondation son œuvre pour publication, l'auteur(e) des œuvres accorde à la Fondation le droit exclusif de publication de l'œuvre en question, dans le respect des principes reconnus de la propriété intellectuelle, sauf demande contraire de l'auteur(e).

L'auteur(e) peut demander à tout instant le retrait de son œuvre des organes de divulgation de la Fondation.

La Fondation encourage les auteur(e)s lui soumettant leurs œuvres pour publication, d'affirmer leur propriété intellectuelle, notamment par une déclaration de droit d'auteur, ou en lui attribuant une licence reconnue (*Creative Commons* ou autre).

L'auteur(e) d'une œuvre soumise à la Fondation pour sa publication s'engage à respecter la propriété intellectuelle de toute œuvre (image, citation etc.) utilisée dans la production de son œuvre. La Fondation se réserve le droit de refuser la publication, ou retirer une œuvre déjà publiée, si elle la juge non conforme au respect de la propriété intellectuelle ou si celle-ci fait l'objet d'une réclamation de droits légitime de la part des auteur(e)s allégués des œuvres en question.

Œuvres publiées sur la bibliothèque numérique

La Fondation s'engage à respecter la propriété intellectuelle et les droits de dissémination de toute œuvre publiée sur sa bibliothèque numérique.

La déclaration des droits d'auteur, ou la licence en vertu de laquelle l'œuvre est partagée doit être indiquée de façon visible sur la page de référence de l'œuvre.

Politique de Droits d'auteur

Les mémoires soumis à la fondation pour publication originale dans sa bibliothèque numérique sont soumis à la politique de publication de la Fondation.

ⁱ <https://www.wipo.int/wipolex/fr/text/283699>

ⁱⁱ https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/copyright/120/wipo_pub_120_1952_09.pdf

ⁱⁱⁱ <https://www.wipo.int/wipolex/fr/text/287557>

^{iv} <https://www.wipo.int/fr/web/treaties/ip/wct/index>

^v <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-42.pdf>

^{vi} <https://www.wipo.int/wipolex/fr/legislation/details/5091>

^{vii} <https://creativecommons.org/>